

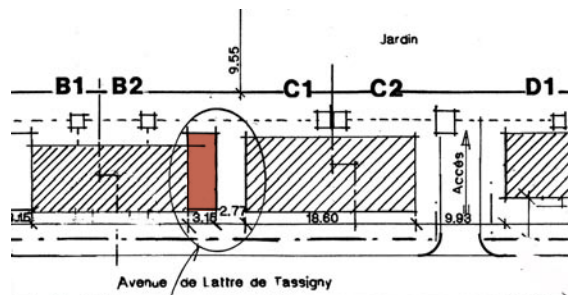
## Résidence Denis Papin à CAUSSADE



*Une opération d'acquisition-amélioration de 12 logements économes en énergie, proche du centre ville, le long de la départementale vers Puylaroque.*



- Opération :** 12 logements individuels groupés  
 Résidence Denis Papin  
 Avenue de Lattre de Tassigny  
 82230 CAUSSADE
- Maître d'ouvrage :** Tarn-et-Garonne Habitat
- Maître d'oeuvre :** Luis GONZALEZ, architecte DPLG
- Réalisation :** 2004



L'objectif du programme d'acquisition et d'amélioration de Tarn-et-Garonne Habitat, maître d'ouvrage du projet du lotissement Denis Papin à Caussade, était la mise aux normes d'habitabilité de **12 logements existants construits en 1953**.



Façade Sud sur rue - en travaux



Façade Sud sur rue - après travaux

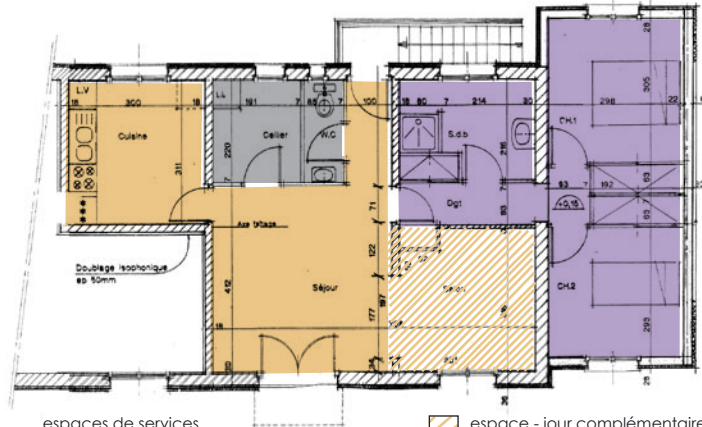
Au delà de l'objectif de réalisation de logements aux surfaces plus confortables que celles existantes, l'attention a été portée sur la **problématique énergétique**. L'isolation thermique des murs s'est faite par l'extérieur (enduit mince sur isolant de 8 cm d'épaisseur) pour augmenter l'inertie thermique des logements sans diminuer la surface habitable.

L'isolation en combles (laine de verre déroulée de 20 cm d'épaisseur) vient compléter le traitement thermique des appartements, y compris les menuiseries et vitrages isolants.

Ainsi, le chauffage électrique reste une solution économiquement viable et confortable.

**Un système de chauffe-eau solaire pour l'eau chaude sanitaire a été installé pour chaque logement.**

Les capteurs ont été intégrés dans la couverture assurant ainsi un traitement esthétique et discret.



espaces de services  
 espace - jour

espace - jour complémentaire  
 espace - nuit



Façade Nord en travaux



Façade Nord - après travaux

Cette opération de rénovation et d'extension d'anciens logements des années 50 a permis d'améliorer les qualités spatiales de ces appartements, tout en répondant aux normes phoniques et thermiques obligatoires et en proposant un système de production d'eau chaude sanitaire économique.

Enfin, le stationnement des voitures particulières a été traité discrètement sous pilotis, et les abords ont été agrémentés de plantations résistantes à la sécheresse.